BULLETIN MUNICIPAL

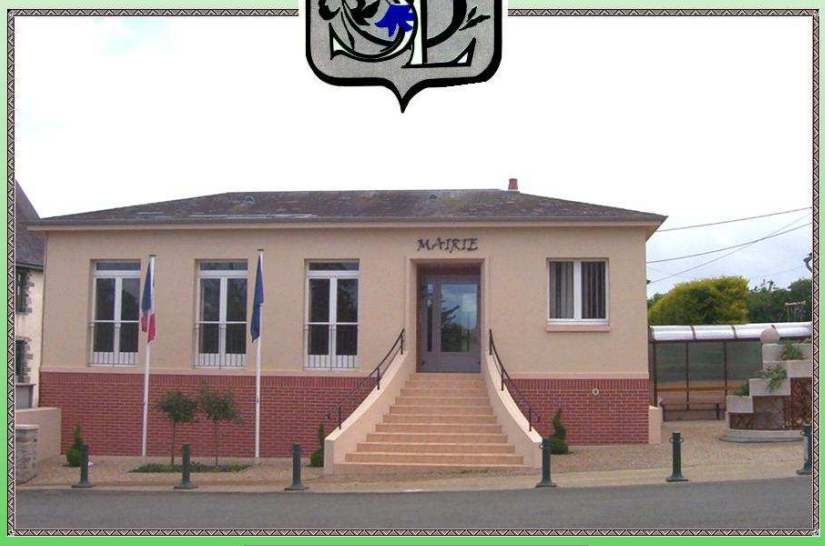

JANVIER 2016
N° 31

SAINT SATURNIN DU LIMET

TRANSPORTS de TOUTES NATURES
GRUE pour manutention et remorquage
MAGASINS de STOCKAGE et TRANSIT
La Rivière - ST-SATURNIN-DU-LIMET

Transports GILLOIS s.a.

Les Sablonnières - 53400 CRAON
Tél. 02 43 09 13 32 - Fax 02 43 06 04 00

Bar - Restaurant - Traiteur
LE MARMITON

Tél. : 02 43 06 77 26

http://www.restaurant-marmiton.fr

sarl GASTINEAU Henri

Commerce de Bestiaux
Veaux d'élevage

11, La Rivière
St-SATURNIN-du-LIMET
Tél. 02 43 06 41 05

achète sans garantie vos bovins de réforme accidentés (enterites, corps étrangers, arthrites), vaches de viandes Bêtes non couchées **Paiement comptant**

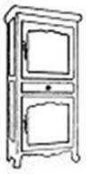

Restauration de Meubles Anciens

Copies - Achats - Ventes

J.-P. Blanchet

53350 **LA ROË**

Tél. atelier **02 43 06 54 22**
Tél. domicile **02 43 06 75 52**

EDITORIAL

En ce début d'année 2016, permettez-moi de vous offrir mes meilleurs vœux de santé, de courage et de trouver le bonheur de vivre dans notre commune.

Au dernier recensement notre population s'élève à 520 habitants. En effet, celle-ci est relativement jeune, plus de soixante enfants fréquentent les écoles de Renazé et des alentours.

Le lotissement du Parc dans les années à venir devrait nous permettre d'attirer de nouveaux habitants. La proximité du cadre somptueux du parc des Hunaudières, la voie verte sont des véritables atouts. Avec le bassin de l'Oudon une réflexion pertinente est envisagée pour mettre en valeur le plan d'eau (intérêt pédagogique et touristique). Toujours d'actualité, le circuit d'interprétation du bassin minier ardoisier, d'une dizaine de kilomètres, traverse les communes de Renazé, St Saturnin Du Limet et Congrier. Ce parcours permettra de découvrir les différents sites majeurs du passé ardoisier encore visible à l'aide de panneaux explicatifs.

Confronté à plus de 70 départs en retraite d'ici 2020, Qualicosmétics emploie à l'heure actuelle plus de 183 personnes dont 5 apprentis. Un très grand savoir-faire existe mais l'entreprise peine à trouver un personnel technique qualifié.

Au titre de nos préoccupations et investissements 2016, nous mettrons l'accent sur les économies d'énergie (audit énergétique en cours pour le bâtiment de la Métairie) et l'accessibilité de nos bâtiments communaux. En effet notre commune est en cours d'élaboration d'un AD'AP (agenda d'accessibilité programmée) sur les établissements recevant du public (ERP) et sur les installations ouvertes au public (IOP). Nous avons adhéré, pour cela, à un groupement de commandes composé de 17 communes, la commune de Méral en est le coordonateur.

En ce qui concerne les travaux, il nous reste à finaliser le parking rue Principale (en face du point de recyclage), un accès handicapé permettra de rejoindre l'aire de jeux.

Depuis le 1er janvier 2016 l'IADS (Instruction des Autorisations des Droits du Sol), instruction des permis de construire, a été repris par le service instructeur commun aux communautés de communes du Pays de Craon, Pays de Château-Gontier et Meslay-Grez ceci dans un but d'efficience et d'optimisation de l'organisation territoriale.

Afin de rendre prioritaire la RD 287, en collaboration avec le conseil départemental, une rencontre a eu lieu entre le responsable de la gestion des routes de notre secteur et notre référent sécurité routière. La DDT se propose également d'étudier sur l'ensemble du bourg un plan de circulation apaisée en lien avec le futur lotissement.

Dans ce bulletin, j'en profite pour faire un énième rappel concernant le stationnement gênant. Afin d'éviter toute sanction, nous faisons appel à votre sens civique.

Je me permets également de vous rappeler dans cet éditorial, 3 nouvelles dates à retenir :

- *Le 4 juin : 70 ans de l'Association Sportive*
- *Les 2 et 3 juillet : « Ruez-vous », projet porté par Saturn'Anim (spectacle de rue)*
- *Le 12 novembre : Premier marché d'Automne organisé par l'association des Rencontres des St Saturnin*

Merci à toutes nos associations qui œuvrent avec beaucoup d'enthousiasme à la vie communale.

L'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter bonne et heureuse année 2016.

Actualité communale 2015

Cérémonie des vœux 2015

Les médaillés 2015

Repas offert par le CCAS en mai

Le Père Noël n'a pas manqué son rendez-vous

Commémoration de l'armistice du 11 novembre à St Saturnin Du Limet puis à Renazé

Onze jeunes ont participé au chantier argent de poche en juillet dernier.

Marquage sur le véhicule communal

« Les motards ont du cœur » ont à nouveau fait halte à St Saturnin

Actualité en chantiers 2015

Aménagement de sécurité à la cité de Bellevue

Enfouissement des réseaux, Rue Principale, Route de la Crue et Chemin du Brossais

Réfection d'un mur en pierre

Pose d'un portail à la station

Actualité en chantiers 2015

Arrachage de sapins à la station

Aménagement de la passerelle

Réfection du bi-couche derrière l'église

Réfection de la cour de l'ancienne école publique

Réfection des allées au cimetière

Rénovation de la mairie

Elisabeth DOINEAU
Sénatrice de la Mayenne

Madame, Monsieur,
A l'heure où j'écris ces quelques lignes, la France vient de nouveau d'être frappée par le terrorisme. Notre Nation est sous le choc, sous le choc de la violence, sous le choc de l'horreur. La France est en guerre. Les françaises et les français mesurent, chaque jour davantage que la veille, combien le combat contre l'islam radical sera complexe, difficile et long.
Mes pensées s'orientent tout naturellement vers les victimes des attentats de ce vendredi 13 novembre, mais aussi vers celles du mois de janvier dernier, vers leurs proches et leurs familles qui devront construire leur avenir en leur absence. En frappant ces victimes dans leur quotidien, sur leur lieu de travail, dans des lieux de convivialité, dans une salle de spectacle, les djihadistes ciblent les valeurs de notre République : Liberté, Egalité, Fraternité. Montrons-leur que **notre démocratie n'est pas notre faiblesse, mais au contraire notre force.**

Après ces évènements tragiques, tout autre sujet parait de moindre importance. Mais je vais tenter malgré tout de vous retracer brièvement quel a été mon engagement tout au long de l'année 2015, très soutenue sur le plan législatif.
A l'occasion de l'examen du projet de **loi NOTRe** (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), **je me suis efforcée de témoigner des réalités et des spécificités de notre territoire** mayennais. Personnellement, je me suis particulièrement mobilisée sur l'abaissement du seuil de l'intercommunalité à 15 000 habitants, ce qui est une avancée importante pour des territoires ruraux comme le nôtre. Et je me suis opposée à l'élection au suffrage universel direct des conseillers communautaires. L'Etat tend à vouloir tout organiser en matière d'aménagement territorial : ***Laissons libre court à l'initiative locale…***

Par ailleurs, le sénat a examiné au cours de l'année écoulée des thématiques qui me tiennent à cœur, comme la protection de l'enfance, l'adaptation de la société au vieillissement, la modernisation de notre système de santé…

La protection de l'enfance constitue un sujet de préoccupation majeur pour notre société. S'investir pour les jeunes, en particulier pour les enfants en danger ou en risque de l'être, représente une lourde responsabilité. Permettre à des enfants abandonnés, maltraités et traumatisés de connaître un avenir d'adultes sereins et confiants est un exercice difficile. *La proposition de loi sur la protection de l'enfance n'abordait malheureusement pas les sujets les plus préoccupants* comme la prise en charge des mineurs isolés ou des jeunes souffrant de pathologies psychiatriques ou de troubles du comportement. *Cette loi ajoute de la complexité alors même que nous attendions qu'elle apporte des réponses concrètes* en matière de pédopsychiatrie, qu'elle assure une vraie coordination avec les services de la Justice, de l'Education, voire de la Recherche...
Le projet de loi d'adaptation de la société au vieillissement, malgré des avancées, comportait de nombreuses lacunes. Le sénat a voté la *revalorisation des prestations de l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie), de la rémunération des travailleurs de l'aide à la personne. Un droit au répit pour les aidants familiaux* a été créé et les départements ont été dotés d'un rôle pivot. Mais le texte présente, à mon sens,

des lacunes importantes et en particulier sur le reste à charge en établissement, charge de plus en plus lourde pour les résidents et leurs familles.

Nommée co-rapporteure du **projet de loi de santé**, en avril dernier, nous avons mené plus de 130 heures d'audition afin d'écouter et de recueillir les positions des différents professionnels de santé. A l'issue de ces travaux, de nombreux amendements ont été déposés, visant à améliorer le texte sorti de l'assemblée nationale. Cette nouvelle version du texte a fait l'objet d'un débat en séance publique au sénat en septembre. Suite aux travaux menés par les deux assemblées, *la commission mixte paritaire n'a pas permis d'élaborer un texte consensuel.* Certains points restent en discussion. *La généralisation du tiers payant*, notamment, est une mesure complexe à mettre en œuvre et qui s'applique déjà aux publics les plus fragiles. Le sénat s'est également opposé au *paquet de cigarettes neutre*, estimant que la transposition de la directive européenne prévoyant l'inscription de messages de prévention sur 65% de la surface du paquet étant suffisante.

Suite aux sollicitations d'élus ou de particuliers, j'ai également été amenée à poser **diverses questions au gouvernement** : quelles solutions pour les collectivités ayant contracté des emprunts toxiques ; mesures de simplification du certificat médical pour la pratique occasionnelle du sport ; don anonyme du sang ; dégradation de l'offre de soins orthophoniques en milieu hospitalier ; exportation massive de grumes, pénalisant les scieries françaises ; pérennisation des financements des structures d'insertion par l'activité économique…Les réponses apportées sont consultables sur mon site : https://**elisabethdoineau**.wordpress.com

Mon travail de parlementaire m'éloigne une partie de la semaine de notre département, mais c'est avec beaucoup de fierté que je témoigne à Paris des initiatives de la Mayenne. Mon expérience d'élue locale et ma volonté de traduire au mieux « les réalités du terrain » me permettent de défendre avec conviction les intérêts de nos territoires et de nos concitoyens.

En cette fin d'année, une année particulièrement sombre pour notre pays, je forme des vœux de paix et de bienveillance pour chacune et chacun d'entre vous. **Que l'espérance d'un monde meilleur ne soit pas vaine.**

Bonne année à toutes et à tous.

Elisabeth Doineau

ASSEMBLÉE NATIONALE

Guillaume CHEVROLLIER
Député
de la Mayenne

La défense de la ruralité

Madame, Monsieur,

C'est avec grand plaisir que je m'adresse à vous, par le biais de ce journal municipal.

En tant que membre de la Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire à l'Assemblée nationale, je travaille sur les sujets qui concernent chacun d'entre vous, en particulier l'accès à l'emploi, aux soins, à la téléphonie et au très haut débit, l'aménagement de bonnes dessertes routières.

La défense de la ruralité est mon engagement. Je considère que tous ces éléments indispensables à la vie quotidienne en milieu rural représentent les conditions *sine qua non* d'installation et de pérennisation d'entreprises, commerçants, artisans, professions libérales, agriculteurs, qui permettent à nos communes d'accueillir de nouvelles familles.

Député à votre écoute, je suis à votre disposition pour un rendez-vous à ma permanence de Château-Gontier quand vous le souhaitez, ainsi qu'aux permanences itinérantes dans les communes annoncées dans la presse.

Dans l'attente de vous rencontrer, je transmets mes voeux les meilleurs pour que 2016 soit pour vous tous une année de convivialité, de prospérité et de paix.

Guillaume CHEVROLLIER
Député de la Mayenne

Permanence parlementaire ouverte du lundi matin au vendredi soir,
35 rue Alexandre Fournier – 53200 CHATEAU GONTIER
Téléphone 02 43 07 52 13
Courriel : guillaume-chevrollier@orange.fr
www.guillaumechevrollier.fr

Epicerie sociale le pélican

Dans "L'Echo", le bulletin d'information de la Banque alimentaire de la Mayenne, Monsieur Maurice Masson, le président, nous rappelle que c'est au début des années 80, en pleine société de consommation et face au gaspillage, que les premières associations créent des lieux d'accueil d'aide alimentaire.
Le but était de répondre aux besoins alimentaires des familles en difficulté et d'employer utilement des denrées gaspillées. Au fil du temps, les surplus alimentaires ont été plus rares, notamment en lait et en viande, et du coup, des collectes ont été lancées. En 2014, les Mayennais ont donné près de 8000 kg de denrées lors de la grande collecte nationale de novembre.

À Laval, c'est en 1987 que l'antenne départementale de la Banque alimentaire s'est ouverte. Par la suite, des épiceries sociales ont vu le jour sur les territoires et le Pélican a été créé en 2005, à Saint-Aignan-sur-Roë.
Rien n'aurait été possible sans l'appui technique et financier de la Communauté de communes de Saint Aignan-Renazé. Une contribution d'environ 3000€ à la Banque alimentaire de la Mayenne pour 22000 kg de denrées a été prise en charge pour la période d'octobre 2013 à octobre 2014. Les locaux, qui sont désormais mis à disposition gratuite, ont été rénovés et agrandis pour environ 45 000 €. Ce sont des efforts importants et nous remercions très sincèrement les élus.

De son côté, l'association le Pélican achète régulièrement des produits de première nécessité afin de compléter les denrées fournies par la Banque alimentaire. Les bénévoles assurent l'approvisionnement en allant à Laval à chaque distribution et accueillent les bénéficiaires lors des permanences. Leur engagement est primordial et il faut saluer leur dévouement.
Suite aux renouvellements des conseils municipaux et des CCAS, Centres Communaux d'Action Sociale, nous avons lancé un appel pour accueillir de nouveaux bénévoles et nous remercions celles et ceux qui nous ont rejoints. Cependant, nous recherchons toujours des volontaires, donc n'hésitez pas à nous contacter!

L'année 2014 a été marquée par une fréquentation soutenue et les inscriptions sont toujours nombreuses. Cette tendance est malheureusement la même sur tout le département. L'épicerie a assuré 21 permanences et 70 foyers en moyenne étaient inscrits.

la distribution est assurée par une trentaine de bénévoles de la communauté de communes à Saint-Aignan-sur-Roë, un vendredi sur deux, sauf jours fériés et période juillet/août, de 14H à 17H30. Téléphone : 02.43.06.14.18

Association Loi 1901 déclarée le 21 novembre 2005 au B.O. du 10/12/05 N° 895
Siège social : mairie de Saint-Aignan-sur-Roë, 8, boulevard Charles de Gaulle, 53390 Saint-Aignan-sur-Roë

ETAT CIVIL - ANNÉE 2015

Naissances

ALIX Ewen - La Barre
CANOPE ALVARO Weslay - 1, Chemin du Presbytère
JEUDY Camille - Le Buisson
LEROUEIL Océane - 1 B, rue des Sports
LORANDEL Marion - 1, Clos du Pressoir
VEDIE GUINARD Elyanna - Le Bas Mesnil
VERDON Gabrielle - 11, lotissement de la Thébaudière

Mariages

BOURMANCE Didier
et RASOARINIRINA Mamisoa, 16, lotissement de l'Ouzeraie

CHABOT Freddy
et BEDOUET Isabelle, 19,rue principale

HURAULT David
et COURCELLE Dolorès, 82, avenue des Salines à La Baule (44)

Décès

BELSOEUR Marie veuve HERRAULT - Maison de Retraite
BOIS Marcel - Maison de Retraite
BOURBON Francis - Maison de Retraite
COURCELLE Antoinette veuve CHESNEAU - Maison de Retraite
DENIS Raymond - Le Haut Mesnil
DESALEUX Bernadette veuve SALMON - Maison de Retraite
DION André - Maison de Retraite
GOHIER Léone veuve TROCHON - Maison de Retraite
GUIARD Clotilde veuve THIREAU - Maison de Retraite
HAILLOT Jean - Maison de Retraite
MARCILLE Germaine veuve HAILLOT - Maison de retraite
PECOT Marie veuve VENOT - Maison de Retraite
RACINEUX Hubert - Roche Poulain
RAISON Francis - Maison de Retraite

Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie

- *Lundi et vendredi de 9 à 12 H et de 13H30 à 17H30*
- *Mercredi et jeudi de 9 à 12 H*

Tél/Fax : 02.43.06.43.53
Email : saint-saturnin-du-limet@wanadoo.fr
Site : www.saint-saturnin-du-limet.mairie53.fr

PERMANENCE DE MONSIEUR LE MAIRE

Du lundi au vendredi de 10 H à 12 H

TARIFS COMMUNAUX

Salle de la Métairie

Utilisation	Hors commune	Habitants de la commune
Toute la journée, jusqu'à 2 h	110.00 €	66.00 €
Jusqu'à 19 h	78.00 €	46.00 €
De 19 h à 2 h	88.00 €	53.00 €
Week-end	166.00 €	99.00 €
Réveillon St Sylvestre	176.00 €	105.00 €

Salle des loisirs

Utilisation	Hors commune	Habitants de
Utilisation toute la journée jusqu'à 2 H	269.00 €	162.00 €
Utilisation jusqu'à 19 H	144.00 €	87.00 €
Utilisation de 19 à 2 H	166.00 €	98.00 €
Week-end : du vendredi 14 H au dimanche 2 H	373.00 €	223.00 €
Week-end : de vendredi 14 H au dimanche 19 H	477.00 €	287.00 €
Réveillon St Sylvestre	415.00 €	246.00 €
Vaisselle (le couvert)	0.50 €	0.30 €

Chapiteaux

	Hors commune	Habitants de la commune
1 chapiteau	65.00 €	39.00 €
2 chapiteaux	108.00 €	65.00 €
Chauffage	32.00 €	32.00 €
Parasol Chauffant (l'unité)	15.00 €	15.00 €

La quantité de fioul consommée sera facturée à l'utilisateur.

Il est rappelé que l'utilisation des chapiteaux par les particuliers est liée à la location de salles.

Installations à l'étang communal

Abri et toilettes	15.00 €
Abri, WC électricité, eau	30.00 €

Ces locations sont réservées aux habitants de la commune et ne pourront aller au-delà de 19 heures.

Salle du Foyer
(pour les habitants de la commune)
- Journée ou 1/2 journée….. 65.00 €
- Vin d'honneur…….. 33.00 €

REDEVANCE ASSAINISSEMENT :
- Jusqu'à 40 m3…… 1.25 € le m3
- Au-delà…….. 0.65 € par m3

L'ASSOCIATION

MOBILITE Dans le PAYS de CRAON

VOUS INFORME

L'association Mobilité dans le Pays de Craon fonctionne depuis 2010.
Des bénévoles sont à votre disposition pour vous accompagner dans vos déplacements: l'aide aux achats, les visites: familles, amis… l'accès aux loisirs et à la culture, les retraits et dépôts d'argent, coiffeur, sépulture, la conduite aux établissements administratifs: mairie, notaire, assurance…, les rendez-vous médicaux non remboursés, etc...
Cette plaquette est provisoire; au fur et à mesure du fonctionnement, certaines modifications pourront être apportées

Les **bénévoles** et **bénéficiaires** de l'association doivent adhérer (droit d'entrée de 15€ à partir du 1er janvier 2016) et prendre connaissance du règlement de fonctionnement.

Les bénéficiaires :
- Personnes âgées qui ne peuvent pas conduire.

- Personnes en difficulté sociale qui ne possèdent pas de véhicules ou qui n'ont plus les moyens de le faire circuler.

Communes concernées

Cossé –le –Vivien : **Astillé, Cosmes, Cossé le Vivien, Courbeveille, Cuillé, Gastines, La Chapelle, Laubrières, Méral, Quelaines-st-Gault, Saint- Poix, Simplé.**
Craon : **Athée, Ballots, Bouchamps-lès-Craon, Chérancé, Craon, Denazé, Livré, Mée, Niafles,Pommerieux , St- Quentin-les-Anges.**
St- Aignan-sur-Roë : **Brains-sur-les-Marches, Congrier, Fontaine- Couverte, La Boissière, La Roë, La Rouaudière, La Selle- Craonnaise, Renazé, Saint-Aignan-sur-Roë, Saint- Erblon, Saint-Martin-du-Limet, Saint-Michel-de-la-Roë, Saint-Saturnin –du-Limet, Senonnes**

Les horaires :Du lundi au vendredi
De 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Modalités :
A la demande aux jours et heures ci-dessus, sur simple appel téléphonique, prévenir au moins 48 heures avant la course ou le rendez-vous
au numéro suivant: - **06.04.49.35.54** (portable de l'association)

Prise en charge au domicile, accompagnement physique selon les besoins (aide aux courses, accès au bâtiments)

L'association possède un véhicule Kangoo adapté aux fauteuils roulants, il est à la disposition en priorité pour les accompagnements des bénéficiaires en fauteuil de tout le Pays de Craon

Participation :
La participation est de 0,40€/km pour tout déplacement ou un forfait à l'intérieur de chaque commune. Un reçu servant de justificatif comptable est systématiquement établi.

Association loi 1901. Déclaration à la sous-préfecture de Château- Gontier
le 8 janvier 2010, Récépissé N° W53100567
N°Siren : 814 213 807, Siret : 814 213 807 00013

ASMAD 02 43 98 94 33 Service Soins Infirmiers A Domicile

ASSOCIATION DU SERVICE DE MAINTIEN A DOMICILE (ASMAD)

Depuis plus de 25 ans, l'ASMAD gère un SSIAD qui compte actuellement **80 places** :

- 75 places pour les personnes âgées de 60 ans et plus
- 5 places pour les personnes adultes de moins de 60 ans présentant un handicap ou atteintes de pathologies chroniques.

L'objectif du service est de contribuer au maintien de la personne à son domicile.

Le SSIAD intervient **sur prescription médicale** et les soins sont pris en charge par l'organisme de sécurité sociale.

- **Les soins**

Le SSIAD assure au domicile de la personne l**es soins d'hygiène, des aides aux actes essentiels de la vie, de la surveillance, des soins relationnels. L'ASMAD confie la plupart des soins techniques infirmiers aux infirmiers libéraux.**

- **Les zones d'intervention**

Pour les Personnes Agées, le SSIAD intervient sur les cantons de COSSE LE VIVIEN, CRAON et ST AIGNAN SUR ROE ainsi que les communes de Courbeveille et Astillé.

Pour les Personnes de moins de 60 ans, le SSIAD couvre la totalité de l'arrondissement de CHÂTEAU GONTIER.

INFORMATIONS

Depuis 2013, une Equipe Mobile Spécialisée Alzheimer (E.M.S.A.), intervient, à un stade précoce de la maladie, auprès des personnes atteintes de la maladie Alzheimer ou pathologie apparentée. Ces séances d'accompagnement ont pour but de maintenir les activités de la vie quotidienne, solliciter les fonctions restantes au niveau moteur, cognitif et sensoriel et proposer des compensations et instaurer des routines. L'EMSA intervient également auprès de l'aidant familial pour l'accompagner dans la compréhension des troubles, des conduites et des comportements inadaptés et pour lui proposer des solutions.

---===---

Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h.

Il est toutefois possible de prendre rendez-vous en dehors de ces horaires.

Nous vous invitons à prendre contact avec le secrétariat avant de vous déplacer.

ASMAD

Rue Lavoisier – 53230 Cossé le Vivien

☎ 02.43.98.94.33 - 🖷 02.43.98.84.74

✉ asmad53@wanadoo.fr

Infirmière Directrice : Mme Solier-Grimault Chantal - Président : Dr Giraud-Héraud Alain - Trésorière : Mme Rousseau Danièle

« Le don de vie , quoi de plus beau ! …
Préservez ce joyau de solidarité humaine
Qu'est le don bénévole et anonyme «
(**Professeur Jean DAUSSET , Prix Nobel de Médecine**)

L'association **France Adot 53** est présente sur tout le département
pour aller à la rencontre des mayennais, les **sensibiliser,** les **informer** et **répondre** à leurs questions concernant les **dons d'organes** et de **tissus humains** dont **la moelle osseuse**.

En France, alors que près de **80 %** des personnes interrogées se déclarent favorables au don d'organes, en 2014, **20311 personnes** étaient en attente de greffes, **5357 patients** ont reçu un organe.

Porter sur soi une carte de donneur d'organes est un engagement fort.
Mais il est primordial de faire connaître sa volonté à ses proches pour qu'ils puissent en témoigner.

FRANCE ADOT 53 - BP 90634 – 53006 LAVAL CEDEX
TEL/REP : 02 43 90 68 10
COURRIEL : franceadot53@orange.fr

WWW.france-adot-org

FRANCE ALZHEIMER & MALADIES APPARENTÉES 53 MAYENNE

- **Soutenir les personnes malades et leurs proches,**
- **Informer l'opinion et impliquer les pouvoirs publics,**
- **Contribuer à la recherche,**
- **Former les professionnels, les aidants familiaux et les bénévoles,**

Siège Social: 15, Carrefour aux Toiles, 53000 LAVAL Tél.:02 43 69 06 88

www.france.alzheimer53.fr francealzheimer.mayenne@yahoo.fr

Nos actions (renseignements, lieux et dates aux permanences):

- **envers les malades** avec des ateliers d'entretien de la mémoire, des habiletés et de la parole, d'arthérapie, de musicothérapie.
- **envers les aidants** avec des formations, des groupes de paroles, des réunions d'entraide et d'échanges, des séances de relaxation.
- **envers le couple aidant-aidé** avec des cafés mémoire, des haltes-relais, des rencontres loisirs et festives, des séjours vacances.
- des aides financières aux projets de vies de l'aidant et de l'aidé pour les adhérents suivant les capacités de l'association.

Les bénévoles reçoivent aux permanences et sur rendez-vous:

A Laval: le Mardi de 14 à 17h, Maison des Usagers Hall du CH ,
15, Rue du Haut Rocher, le Jeudi de 14 à 17h au siège social.
A l'antenne de Mayenne: Lundi - Mardi - Jeudi de 14 à 17h
201, Rue Joseph Cugnot, Tél: 02 43 04 55 08.
A Château Gontier Bazouges: Un lundi/mois de 14 à 17h à la Mairie Annexe de Bazouges, place de la Mairie,
un lundi/mois de 14 à 17h à la consultation mémoire au CPA St Joseph.
Les permanences sont annoncées dans la presse locale.

Facilitez-vous la vie !

- Ménage, repassage
- Garde d'enfants
- Petits travaux de jardinage et de bricolage
- Aide à la personne
- Garde de jour et de nuit
- Livraison de repas à domicile
- Soins infirmiers à domicile
- Téléassistance Filien ADMR

Des services pour tous : célibataire ou famille, actif ou retraité..en pleine santé, en perte d'autonomie, en situation de handicap ou en période de convalescence…

Des services modulables : interventions ponctuelles ou régulières et horaires adaptables à vos besoins.

Des aides financières possibles : APA pour les personnes âgées, PAJE pour la garde d'enfants … Nous vous accompagnons dans les démarches administratives.

ADMR
17 Place de l'Europe
53800 RENAZE
Tél : 02 43 70 55 84
renaze.admr53@orange.fr

Référent pour notre commune :

Mme Nicole Giret-Testier
06 61 35 51 89

L'association « Relais santé bien-être », des habitants acteurs de la santé

Lundi 30 novembre a eu lieu la première assemblée générale de l'association « Relais santé bien-être ». Composée d'habitants de la Communauté de communes, elle a pour objectifs de promouvoir le bien-être et de permettre à chacun d'être acteur de sa santé.
L'association a pour vocation de mettre en place des actions de prévention grand public, par exemple, sur les thèmes de l'alimentation et des activités physiques, de créer du lien entre professionnels et habitants, de participer à des instances tels que le comité de pilotage du Contrat Local de Santé établi autour de 4 axes : les addictions/la santé mentale, la prévention/promotion de la santé, le parcours de santé des personnes âgées et la démocratie participative en santé. Dans un souci de gestion collective, elle sera dirigée par 3 co-présidents : Brigitte Dalibon (St-Martin-du-Limet), Michelle Charpentier (Renazé) et Joël Traineau (Craon). Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter Julie Girard, animatrice santé, au 02 53 94 50 11.

ASSOCIATION ALLI'ÂGES DU SUD-OUEST MAYENNAIS

L'association Alli'âges du sud-ouest mayennais, qui jusqu'en 2014 portait le CLIC, poursuit son activité de prévention de la perte d'autonomie, de maintien du lien social et d'animation sur le territoire du Pays de Craon.
Elle travaille en lien avec les services qui interviennent à domicile et organise pour les personnes âgées et/ou handicapées diverses activités :

- Séances de **gymnastique adaptée** animées par des moniteurs formés de l'association SIEL BLEU. Les rencontres ont lieu le mercredi tous les 15 jours à la salle Pantigny à Craon et à la salle de la mairie à Saint Aignan sur Roë. Coût : 3€ incluant un goûter après chaque séance.

- **Lectures et échanges autour du petit journal le Vite Lu**, le jeudi tous les 15 jours à la médiathèque de Craon et dans les locaux de l'ADMR à Ballots. Cette activité est organisée par des bénévoles et est également suivie d'un goûter. Coût : 1 €.

- **« Rencontres autour d'un café ».** Ces temps de discussions sur un sujet défini par les participants permettent aux diverses générations de se rencontrer et d'échanger. Elles ont souvent lieu dans les locaux du « Nulle part ailleurs » à Craon mais peuvent se réaliser dans n'importe quelle commune du territoire. Elles permettent de créer des liens et de mieux se comprendre entre générations. En 2015, une école les a également intégrés à ses cours. Cette activité gratuite est animée par des bénévoles. Un goûter partagé avec les jeunes termine ce moment de rencontre.

Toutes les personnes qui, en étant bénévoles, souhaitent partager ce même esprit visant à unir nos actions de proximité pour le bien vivre des personnes en perte d'autonomie seront les bienvenues.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le CIAS à Craon ou le **06 32 11 06 11**.

Chantal GODARD,

Présidente de l'association
Alli'âges du sud-ouest mayennais

chantal-godard@sfr.fr

Jardiner au naturel
Pour protéger les petites bêtes de nos jardins

Une biodiversité indispensable à l'équilibre du jardin

La plupart des êtres vivants du jardin sont indispensables à la fertilité et à la santé des plantes :

- les décomposeurs (vers de terre, champignons,..) décomposent les débris de végétaux... en matière organique (humus), indispensable à la fertilité des sols. Ils aèrent et ameublissent la terre.
- les pollinisateurs (abeilles, papillons,..) butinent les fleurs et participent activement à la reproduction des plantes.

Les pesticides nuisent aux insectes utiles

Seul un petit nombre d'espèces est ravageur des cultures. La grande majorité des êtres vivants n'est ni utile, ni nuisible au jardinier. Les désherbants, les produits de traitement et les engrais chimiques solubles détruisent tous les insectes. Les ravageurs en profitent toujours pour pulluler. **Plus le jardinier traite son jardin et plus il doit traiter.**

Les auxiliaires prédateurs

Les auxiliaires du jardin sont des insectes qui se nourrissent ou parasitent les ravageurs :

- les coccinelles, syrphes et chrysopes mangent par jour plusieurs dizaines de pucerons,
- les mésanges et autres oiseaux mangent chenilles, pucerons, mouches,..
- les carabes consomment les œufs des limaces,..
- de mini guêpes pondent dans les pucerons et les chenilles,
- les hérissons et batraciens consomment des escargots, vers et insectes.

Larve de coccinelle

Attirez les auxiliaires du jardin

Abris à perce-oreille

Il est rarement utile d'acheter des auxiliaires. Ils s'installeront naturellement dans le jardin, si vous savez l'aménager et l'entretenir pour les accueillir :

- Planter des haies, arbustes champêtres, fleurs qui accueillent et nourrissent une grande quantité d'auxiliaires,
- Couvrir la terre avec un paillis et limiter le nettoyage du jardin,
- Accrocher des nichoirs avant mars et des mangeoires durant l'hiver pour attirer les oiseaux,
- Glisser des fagots de bois et de tiges creuses dans les haies pour abriter hérissons, insectes, parasites des pucerons,…
- Suspendre des pots de fleurs garnis d'herbes sèches pour attirer les perce-oreilles dans les arbres fruitiers.

Faites confiance aux produits et traitements bio

Les noms indiqués sont ceux des matières actives(le nom commercial change selon la marque).

- Bacillus thuringiensis : contre les chenilles (ver du poireau, piéride du chou,…),
- Anti-limace à base de phosphate de fer (Ferramol) : considéré comme non dangereux pour les autres animaux du jardin et les animaux domestiques,
- Badigeon à la chaux : contre les parasites hivernants sur le tronc des arbres,
- Savon noir liquide ou savon mou : contre les insectes sans carapace,
- Pièges jaunes ou pièges à phéromones : pour capturer les insectes ailés (mouches blanches, pucerons, carpocapses…),
- Voile anti-insectes : barrière contre la mouche de la carotte, la piéride du chou, l'altise.

Piège à phéromones

Pour toute information complémentaire, demandez conseil à l'une des 32 enseignes de jardinage du bassin de l'Oudon signataire de la charte Jardiner au naturel.

Le programme de lutte contre les pollutions diffuses du bassin de l'Oudon

La charte Jardiner au naturel est l'une des actions du programme de lutte contre les pollutions diffuses du bassin de l'Oudon 2015-2019. Ce programme vise à restaurer la qualité de l'eau du bassin et des captages d'eau potable à travers de nombreuses actions auprès des agriculteurs (formations, accompagnements, diagnostics-conseils), des collectivités (réduction de l'usage des produits phytosanitaires), des entreprises et artisans et du grand public.
Pour plus d'informations, **rendez-vous sur www.bvoudon.fr**, rubrique Qualité de l'eau/Le Plan d'action du SY.M.B.O.L.I.P.

Syndicat Mixte du Bassin de l'Oudon pour la Lutte contre les Inondations et les Pollutions
Groupe Milon – 4 rue de la Roirie - 49500 SEGRE
Tél : 02.41.92.52.84 – Fax : 02.41.92.52.79

LE FRELON ASIATIQUE

Cette année encore, cet insecte prédateur de pollinisateurs a beaucoup fait parler de lui. Jusqu'en novembre, les nids étaient toujours occupés et des fondatrices n'étaient pas encore sorties pour hiverner. De nombreux appels ont été réceptionnés à la FDGDON 53 et beaucoup de nids ont pu être recensés grâce à la surveillance effectuée par tous, collectivités et particuliers.

Dans certaines communes des plans d'action collectifs via des conventions collectivités / FDGDON 53 ont permis aux habitants de bénéficier d'une prise en charge partielle voire totale du coût de destruction. Alors que certains prestataires ont facturé des déplacements pour des interventions non effectuées ou que d'autres effectuaient des destructions sans enlèvement de nids ; il faut veiller à rester vigilant aux pratiques effectuées et ne pas hésiter à questionner les entreprises sur leur mode opératoire.

Parfois, ce sont des bénévoles qui effectuent cette destruction. Souvent elle se passe bien, mais d'autres fois, des reconstructions sont constatées suite à une mauvaise destruction ou bien malheureusement, dans les cas les plus graves, les frelons se défendant ont piqué gravement les personnes. Et la responsabilité est portée par le commanditaire.

Le coût d'intervention peut être un point de blocage dans la destruction des nids, mais lorsque des nids présentaient un vrai danger (proximité écoles, crèches, …), des vrais mécanismes de solidarité ont vu le jour (collectivités, voisinage, …).
Et en attendant un piège réellement sélectif, la destruction du nid reste le meilleur moyen de lutte.
La FDGDON de la Mayenne se tient à disposition pour toute information : FDGDON 53, 17 boulevard des Manouvriers 53810 CHANGE, 02 43 56 12 40, accueil@fdgdon53.fr.

La commune a signé une convention de partenariat avec la FDGDON 53 pour la destruction des nids de frelons asiatiques. En cas de présence d'un nid sur votre propriété, vous pourrez contacter la mairie. La commune s'engage à financer à hauteur de 50 % la destruction des nids réalisée par l'entreprise prestataire retenue par la FDGDON 53.

SOMMES-NOUS « S.A.G.E. » ?

Des nouvelles de l'aménagement et de la gestion des eaux sur les bassins versants Loire-Bretagne et de l'Oudon

Le S.D.A.G.E., Késako ?

Dans chaque bassin, le S.D.A.G.E. définit un cadre pour améliorer la qualité de nos rivières, de nos plans d'eau, de nos nappes et eaux côtières. Il indique la direction dans laquelle agir, précise quoi faire et dans quelles conditions. Il s'impose à toutes les décisions publiques dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques. Il est accompagné par un programme de mesures qui recense secteur par secteur, les actions à mettre en œuvre.

Le prochain S.D.A.G.E. est établi pour la période 2016-2021. Il a été adopté par le Comité de bassin Loire-Bretagne le 4 novembre 2015. Ce schéma directeur est complété localement par des S.A.G.E. pour tenir compte des enjeux locaux. Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin versant de l'Oudon a été adopté pour la période 2014-2019.
Pour en savoir plus sur le S.D.A.G.E. : http://www.prenons-soin-de-leau.fr/
Pour en savoir plus sur le S.A.G.E. Oudon : http://www.bvoudon.fr/ rubrique « planification S.A.G.E. ».

30 000 avis sur les actions pour l'eau

Les résultats de la consultation nationale sur l'eau qui s'est déroulée du 19 décembre 2014 au 18 juin 2015 sont disponibles. En Loire-Bretagne plus de 5 000 habitants, des groupes d'acteurs, des associations, des collectivités ont donné leur avis. Il est tenu compte de ces avis dans le S.D.A.G.E.
Pour en savoir plus : http://www.prenons-soin-de-leau.fr/

12 actions pour l'eau récompensées en Loire-Bretagne

12 structures (collectivités, associations, entreprises...) ont reçu un Trophée pour leurs actions exemplaires pour protéger l'eau et les milieux aquatiques : restauration d'une rivière, réduction des pesticides, gestion des eaux de pluie....
La commune d'Aviré fait partie des lauréats pour l'aménagement de l'ancien plan d'eau en « méandres de la Sazée ». A découvrir en images au travers de courtes vidéos sur le site http://www.bvoudon.fr

Outils pédagogiques

Des outils pédagogiques sont développés sur le bassin versant de l'Oudon dans les domaines suivants : compréhension du bassin versant et du cycle de l'eau, fonctionnement des milieux aquatiques, jardinage au naturel. Des techniciens sont également à votre disposition pour des interventions auprès des scolaires ou à l'occasion de vos manifestations. Pour découvrir les outils et passer commande : http://www.bvoudon.fr (lien sur la page d'accueil) ou par téléphone au 02 41 92 52 84.

Article édité par la Commission Locale de l'Eau du bassin versant de l'Oudon – octobre 2015

Améliorer le respect des cheminements piétonniers

introduction du « très gênant », 4e classe

Art R. 417-11 du Code de la route

[…]

I - Est considéré comme très gênant pour la circulation publique tout arrêt ou stationnement :

1° D'un véhicule sur les passages réservés à la circulation des piétons en traversée de chaussée ;

[…]

4° D'un véhicule motorisé :

a) Sur les trottoirs, à l'exception des motocyclettes, tricycles et cyclomoteurs ;

b) Sur les voies vertes, […]

Rappel : l'arrêt ou le stationnement des motocyclettes, tricycles et cyclomoteurs a été maintenu comme gênant en regard de l'article R.417-10.

L'arrêt ou le stationnement d'un véhicule motorisé léger (voiture, deux-roues motorisées) ou lourd (poids lourd, autobus, autocar) sur le cheminement du piéton (passage pour piétons, trottoir, voie verte) oblige ce dernier à contourner « l'obstacle » et le surexpose aux risques routiers ; le véhicule illégalement arrêté ou stationné peut, en outre, constituer un masque à la visibilité. Le piéton gêné peut également avoir à se déporter sur une zone sur laquelle les véhicules en mouvement ne s'attendent pas à le rencontrer. De plus, les personnes en situation de handicap, en fauteuil, peuvent se retrouver en situation critique (pas de possibilité simple pour contourner le véhicule, présence de bordures par exemple).

C'est pourquoi ces infractions ont été requalifiées en **« très gênant »** (4e classe). Cette requalification entre également dans le cadre de la décentralisation-dépénalisation du stationnement, les sanctions afférentes au défaut de post-paiement ne devant pas être inférieures à celles concernant le stationnent illégal au détriment des piétons.

L'instauration d'un niveau « très gênant » a pour but de proscrire ce type de comportement, mais aussi, plus généralement, de dissuader tout stationnement illégal.

À noter que le législateur a maintenu le caractère gênant de l'arrêt et du stationnement des motocyclettes et cyclomoteurs sur les trottoirs. Leur arrêt ou stationnement y est tout aussi interdit, mais n'est sanctionné que par une contravention de 2e classe (Cf. R.417-10).

Source : Cerema

Véhicule à l'arrêt (livraisons) en infraction

Source : Piéton pratique

Véhicules à l'arrêt en infraction, chevauchement du trottoir

Les gestionnaires de voirie investissent de plus en plus en faveur des piétons : avec ce nouveau niveau de sanction les comportements inciviques sont plus fortement réprimés alors qu'ils représentent une des barrières au développement et à la sécurisation de la marche (autonomie des enfants, personnes en situation de handicap, *etc.*). Cette décision est cohérente avec la volonté d'encourager la pratique de la marche, en tant que mode actif, pour des raisons de santé publique (lutte contre la sédentarité, sécurité routière).

Elle participe au maintien de la chaîne de déplacement afin d'offrir à chacun un cheminement sûr et sans obstacle.

En outre, l'écart avec les montants des amendes des autres pays européens a été réduit.

Le montant de l'amende pour stationnement gênant est de 135 €.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES

Calendrier des fêtes

Dates à retenir

09 janvier	Concours de belote - Saturnin'Anim
26 février	Sortie Patinoire - Saturn'Anim
12 mars	Soirée Karaoké - Saturn'Anim
19/20 et 26/27 mars	Week-end pêche à la truite à l'étang communal - Comité des Fêtes
26 mars	Chasse aux œufs - Saturn'Anim
08, 09 et 10 avril	Spectacle Théâtre et Chant - Saturn'Anim
23 et 24 avril	Assemblée communale - Comité des Fêtes
4 juin	70 ans de l'Association Sportive
2 et 3 juillet	Ruez-vous - Saturn'Anim
3 juillet	Concours de pêche –Association des pêcheurs du Chéran Congrier/St Saturnin
23 juillet	Méchoui - Comité des fêtes
3 septembre	Concours de boules et palets - Association Sportive
1er et 2 octobre	Concours de belote - Association Passions Partagées
12 novembre	Marché d'Automne - Rencontre des St Saturnin
19 et 20 novembre	Concours de belote - Club des Aînés Ruraux
26 novembre	Soirée de la St Saturnin - Comité des Fêtes et Association Sportive

<u>Centre de secours de Renazé</u> : 3 changements en 6 mois pour la continuité !

Les sapeurs-pompiers renazéens ont fêté dignement leur sainte patronne, la sainte Barbe le 5 décembre 2015. Cette cérémonie a revêtu un caractère encore plus solennel. Le chef de centre, le Lieutenant Joël GALISSON, a souhaité cesser ses fonctions de chef de centre et faire valoir ses droits à la retraite en qualité de sapeur-pompier volontaire après plus de 35 années de service. Homme de conviction, il s'est investi très tôt dans l'encadrement du centre de secours en devenant sous-officier jusqu'à devenir chef de centre, poste qu'il a occupé pendant 7 ans. Pendant ces 30 années d'encadrement, Joël a toujours su être un exemple d'engagement citoyen. Il a su diriger loyalement le centre de secours. Pour sa manière de servir, il a été décoré de la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers pour services exceptionnels, échelon argent et a reçu l'insigne des chefs de centre échelon argent. Bonne retraite à toi JOËL.

Le Lieutenant GALISSON avait préparé sa relève en formant et préparant son adjointe ; néanmoins l'avenir professionnel de Sandrine JAGUELIN MORILLON en a voulu autrement. Ses qualités professionnelles ayant été détectées, elle a été recrutée à la communauté de commune de Nantes métropole qui lui a proposé une place de cadre. Après 20 ans de service en qualité de sapeur-pompier volontaire, elle quitte la Mayenne ; nul doute que nos homologues de Loire Atlantique proposeront de la recruter. Merci pour ton travail et nous te souhaitons de la réussite dans tes nouvelles fonctions.

Pour pallier à la convergence de ces 2 événements, le directeur départemental des services d'incendie et de secours de la Mayenne a nommé chef de centre par intérim, le Commandant Cyrille THOMY, le chef du groupement territorial sud. Pendant 6 mois, il devra accompagner et former les deux nouveaux cadres du centre de secours, Yohann BONNEAU et Lilian LEBRET, respectivement futur chef de centre et adjoint nommés adjudants à la sainte Barbe.

Le centre de secours en quelques chiffres (comparaison par rapport à la même période 2014):
Nombre d'interventions : 274 (+5%)
- Secours à personnes = 210 (+16)
- Accidents de la circulation = 25 (0)
- Incendies = 20 (-2)
- Opérations diverses = 8 (+1)
- Risques technologiques = 0 (-1)
- Interventions motivées = 9 (0)

Le centre de secours de Renazé est composé de 27 sapeurs-pompiers volontaires à ce jour + un sapeur-pompier professionnel (chef de centre par intérim). Nous devons régulièrement renouveler nos effectifs pour anticiper sur les départs en retraite ainsi que les évolutions professionnelles et personnelles qui génèrent des cessations d'activité.

Pour tout engagement citoyen, pour devenir sapeur-pompier volontaire, vous pouvez contacter le CSP Château-Gontier au 02 43 07 13 27 ou par courriel cspchgontier@sdis53.fr

Passation de commandement entre le Lieutenant Galisson Joël et le Commandant Thomy Cyrille (Chef de centre par intérim).

UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

L'assemblée générale de la section locale s'est tenue le 14 février 2015 salle de l'Etang à Renazé avec 22 participants.

Le 23 avril, l'assemblée départementale regroupait à l'Huisserie l'ensemble des sections de la Mayenne. Toutes étaient représentées. le Président, Joseph DURET, accueillait les participants auxquels il transmit diverses informations. L'après-midi, le lieutenant-colonel Richard, délégué militaire départemental, prit la parole en mettant l'accent sur la nécessité de rester soudés face à la menace terroriste toujours présente. Il rappela que l'armée de terre compte 80 000 hommes sur un effectif total des armées de 300 000. M. Vesnier, directeur de l'ONAC, prit ensuite la parole, suivi de M. René Sauvage, délégué général du Souvenir Français en Mayenne, qui rappela le devoir de mémoire, auquel les enfants en particulier demeurent très sensibles.

Le 30 avril, journée des Déportés, une délégation prit part à la cérémonie avec nos deux drapeaux.

Pour la commémoration de la victoire du 8 mai 1945, les membres de la section étaient invités à se retrouver près du Monument aux Morts. Exceptionnellement, notre président, Joseph Courcier, était absent puisqu'il recevait ce jour-là la légion d'Honneur à Laval, des mains du Préfet.

Un mois plus tard, le 8 juin, c'est lui qui représentait la section à Laval, pour la commémoration de la guerre d'Indochine.

Le samedi 20 juin, nous nous retrouvions à Beaurivage selon une tradition bien établie, pour la journée détente en famille que se déroula dans une ambiance très amicale.

Le 22 juin, notre président participait au conseil départemental de l'ONAC, à Laval, sous la présidence de M. Philippe Vignes, Préfet de la Mayenne.

Enfin, le 11 novembre, la commémoration de l'armistice fut célébrée, d'abord à St Saturnin Du Limet puis à Renazé avec la présence de nombreux participants.

-Pour l'année 2016, quelques dates à noter dès maintenant :

- Le 6 février : Assemblée générale de la section, salle de l'Etang à Renazé. Cette AG revêtira une importance particulière puisqu'il faudra procéder à l'élection d'un nouveau bureau. On fait donc appel dès maintenant à la candidature de ceux qui voudront bien assumer des responsabilités, en particulier parmi « les Soldats de France » nouveaux venus dans la section, appelés à prendre la relève du devoir de mémoire.
- Le 21 avril : Assemblée générale départementale au Bois de l'Huisserie.
- Les 21-22-23 mai : Congrès national à Bordeaux

Commémoration de l'armistice
du 11 novembre

SYNDICAT
D'INITIATIVE
DE ST AIGNAN/ROE et RENAZE

En 2015, les activités du Syndicat d'Initiative ont été reconduites. Merci à tous ceux qui ont participé à celles-ci.

⌦ ***CREATION D UN CIRCUIT-DECOUVERTE :***

« Venez à la découverte du village de Saint Aignan sur Roë en 25 questions » avec la coopération des deux SI de Craon et Cossé le Vivien

⌦ ***CONCOURS DU FLEURISSEMENT 2015***

Concours des fermes et maisons fleuries en campagne

Le Syndicat d'Initiative continue à organiser le concours des maisons fleuries en agglomération et en campagne ainsi que des fermes fleuries. Un jury est passé le mercredi 29 juillet 2015. Il a été constitué pour chaque catégorie.

Ont participé aux jurys : Mme Paulette COLAS (Senonnes), Mme Clotilde FAGUER et M Gabriel LAMBERT (St Michel de la Roë), Angélique LELIEVRE (Chazé-Henry), M Gilbert MOREAU (Cuillé), Mme Marie-Josèphe MOREAU et M Christian DAULAY (Fontaine-Couverte), M SEYEUX (Congrier).

Résultats du concours cantonal du fleurissement 2015 :

Catégorie fermes fleuries et paysagées :

Hors concours : M & Mme DAULAY Christian (La Blohinière, Fontaine Couverte)

1er – M & Mme GUION Jean Claude (La Chaignonnière, Fontaine Couverte)

2ème –Mme SEJOURNE Roland, (La Biraudière, La Rouaudière)

3ème – M & Mme RAIMBEAUD Alain (La Grande Besnière, Fontaine Couverte)

4ème – Mme MADIOT Isabelle (La Besnardière, Saint Saturnin du Limet)

5ème –M & Mme MORICEAU Jean Pierre (La Janvrie, La Rouaudière)

Catégorie maisons fleuries en campagne :

Hors concours : M & Mme BOISSEAU Michel (La Poupinière, Fontaine Couverte)

1er –M & Mme BERTHIER Michel (Les Pas, Fontaine Couverte)

2ème – M & Mme MASSON Jean Yves (Les Aulnays, Fontaine Couverte)

3ème M & Mme COCHIN Emile (La Viochetrie, La Rouaudière)

4ème – Mme SEYEUX Madeleine (La Gauterie, Congrier)

5ème –Mme BODIN Catherine (La Blottière, Ballots)

6ème – M & Mme BULOURDE Aristide (Les Trotteries, Saint Saturnin du Limet)

7ème M& Mme DUVACHER Hubert (Le Grand Sollier, Saint Aignan sur Roë)

8ème M & Mme CHENAUT Joseph (Les Gallières, La Rouaudière)

9ème – M & Mme BEAULIEU Pierre (La Croix Couverte, Fontaine Couverte)

10ème M & Mme NAULT Guy (Mauny, Fontaine Couverte)

Catégorie maisons fleuries en agglomération :

Résultat de la sélection :

Maison avec jardin très visible de la rue

Hors Concours – M & Mme HUNEAU Gérard (3 allée des Rosiers, Renazé)
1er – M & Mme JUGE (3 allées des Perrayeurs, Renazé)
2ème – M & Mme MORICEAU Daniel (1, rue du Roquet, Renazé)
3ème - M & Mme AILLERIE Louis (8 chemin des Planchettes, Renazé)
4ème - Mme BARBIER (13 allée Aragon, Renazé)
5ème – M & Mme GODIOT Paul (10, rue Madame de Senonnes, St Aignan sur Roë)
6ème – M & Mme HALET Pierre (9, rue Jean Moulin, Renazé)
6ème ex-æquo - M & Mme POINTEAU François (2 avenue Champagné, Congrier)
8ème – M & Mme MEGNEGNEAU J L (10, rue Sainte Anne, Ballots)
9ème - M & Mme PAILLARD J (15 bis route de la Selle Craonnaise, Ballots)
10ème - M & Mme GADBIN Michel (6, route de la Selle Craonnaise, Ballots)

Les jurys du Syndicat d'Initiative passent après les jurys communaux.
Il n'y a plus de concours départementaux mais le Syndicat d'Initiative de St Aignan/Roë pense qu'il est important de continuer à organiser ces concours de fleurissement.
Merci à tous ceux qui participent à l'embellissement de nos belles communes.

⌦ RENCONTRES DES COMMUNES AUX NOMS BURLESQUES ET CHANTANTS ET DES SAINT MICHEL DE FRANCE

Les ambassadeurs du Syndicat d'Initiative sont Clotilde FAGUER pour les Saint Michel de France et Fernand JEUDY pour les communes aux noms burlesques et chantants. En 2015, la rencontre des communes aux noms burlesques et chantants a eu lieu à Le Quiou (22).

⌦ CIRCUIT DES CRECHES DE NOEL 2015-2016

↳ En 2014, beaucoup de monde sur le circuit des 30 crèches, ce qui est encourageant.

Un grand merci à tous ceux qui montent les crèches, ils permettent à tous les visiteurs de découvrir non seulement les crèches mais aussi le patrimoine religieux de notre secteur.

↳ Reconduction du circuit (du samedi 19 décembre 2015 au dimanche 03 janvier 2016).

⌦ CONCOURS DES ILLUMINATIONS DE NOËL DES VILLAGES, DES MAISONS EN AGGLOMERATION ET HORS AGGLOMERATION 2015

↳ Reconduction du circuit (Passage de deux jurys le lundi 21 décembre 2015).

⌦ POINT I A LA ROE

↳ Participation du Syndicat d'Initiative avec embauche d'un agent. Julie Marchand a été employée à mi temps du 4 juillet au 26 août 2015 à l'Abbaye de la Roë. Nous la remercions de sa bonne coopération.

⌦ PROJETS 2016

- Regroupement des trois Syndicats d'Initiative de la Communauté de Communes du Craonnais avec des commissions propres selon les secteurs d'activités
- Concours du fleurissement
- Concours des illuminations et circuit des crèches de Noël

Tous les membres du Syndicat d'Initiative se joignent à moi pour vous souhaiter un très joyeux Noël et une bonne année 2016.

La Vice-Présidente,
Clotilde FAGUER

MAISON DE RETRAITE
Les Hunaudières
53800 ST SATURNIN DU LIMET

Les établissements sociaux et médico-sociaux ont l'obligation de réaliser une évaluation externe conduite par un cabinet extérieur agréé par l'Agence Régionale de Santé et le Conseil Départemental. Cette évaluation a pour objectif d'évaluer notre fonctionnement et la prise en charge de nos résidents. Elle conditionne le renouvellement de notre autorisation à fonctionner.

La maison de retraite des Hunaudières a donc procédé en 2014 à cette évaluation externe. Le rapport correspondant a été reçu en 2015. Ce document, globalement positif pour notre établissement, confirme les objectifs fixés dans notre évaluation interne et notre convention tripartite.

La mise en place de projets personnalisés, synthétisant tous les éléments de prise en charge pour chaque résident, fait partie de ces objectifs. Leur rédaction est en cours et devrait se poursuivre sur l'année 2016.

Au niveau des investissements, l'établissement procède à des travaux importants de rénovation de sa toiture sur l'année 2015.

Concernant les intervenants, depuis le 1er octobre 2015, la maison de retraite coopère avec la société API restauration pour la préparation des repas dans l'établissement.

Enfin, des résidents se sont investis dans un projet de fresque avec l'atelier peinture. Cette fresque, dont ils ont choisi le thème et qu'ils ont réalisée, avait pour objet la décoration d'une des salles à manger. Le défi a été relevé et cette réalisation apporte couleur et luminosité dans la salle de restaurant.

Les grands moments de l'animation, sont, cette année : le séjour à la mer à Gouville sur Mer pour 9 résidents et des journées mer en petits groupes pour une vingtaine de résidents, le pèlerinage à Lourdes pour 5 résidents, le bal du printemps à la salle des loisirs de St Saturnin avec plusieurs maisons de retraite, le pique-nique des familles animé par les nociers d'Athée et la fête de Noël animée par Mr Pascal Pertron, le repas du CCAS de St Saturnin du Limet pour 22 résidents et le concours de belote à la salle des loisirs de St Saturnin du Limet.

Cette année, le personnel et les membres de l'association « Passions Partagées » ont proposé aux résidents un atelier chant les lundis après midi avec un professeur de musique, des repas à thèmes mensuels, le cinéma tous les 2 mois au cinéma « Vox », le « goûter anniversaire » tous les mois animé par des musiciens bénévoles, les rendez-vous mensuels à la médiathèque de Craon, une sortie aux courses de Craon pour ceux qui le désiraient, des lotos à la maison de retraite et l'activité piscine à Segré.

D'autres rendez-vous sont proposés comme le cinéma tous les mois, l'atelier peinture tous les 15 jours avec une artiste peintre, un atelier « fleurs en papier», l'atelier « jardinage » et un atelier « porcelaine » avec une intervenante.

Se sont rajoutées diverses animations auxquelles ont pu assister les résidents qui le souhaitaient : un spectacle de magie à Craon, un Opéra à Laval, le Tour de France, le spectacle « Papy Jazz » à Craon, le théâtre à St Saturnin du Limet, une sortie en discothèque à Moisdon La Rivière, une balade au marché des Charmilles…

Des résidents ont pu participer au « Goûter presque parfait » des maisons de retraite du Pays de Craon, et aux « Olympiades » de Châteaubriant. La visite à Sœur Thérèse, ancienne aumônière de l'établissement, à Vannes a permis à 11 résidents de se remémorer des souvenirs. Une vingtaine de résidents a pu profiter également de sorties à la cafétéria.

Nous avons été ravis d'assister, dans l'établissement, à l'audition de jeunes musiciens de l'école de musique de Craon.

Par ailleurs, nous avons eu l'honneur de recevoir l'évêque, Monseigneur Scherrer, à l'occasion d'une messe.

Des moments d'amitié et de convivialité ont été partagés avec les maisons de retraite de Ballots, Méral, Cossé le Vivien, St Aignan et Renazé et nous avons reçu avec plaisir les chorales de Bouillé Ménard, Pouancé, Craon, Bel Air de Combrée, Cossé le Vivien et Bouchamps les Craon.

Merci aux bénévoles qui participent à l'atelier couture, raccommodent et cousent les étiquettes mais aussi amènent rires et convivialité aux résidents.

Nous soulignons, comme chaque année, que toutes ces activités ne pourraient avoir lieu sans la participation et l'aide précieuse des familles, des bénévoles, du club des aînés ruraux, de tous ceux qui participent et nous aident pour toutes ces activités et, évidemment, sans l'implication du personnel. BRAVO et un grand MERCI à tous !

Toute l'équipe de l'établissement se joint à moi pour vous offrir nos meilleurs vœux de bonheur et de santé à l'approche de l'année 2016.

Le Directeur
Elisabeth Bastergue

Association des pêcheurs du Chéran

Congrier / Saint Saturnin de Limet

Bureau :

Présidents d'honneur : Mr Hervé TISON et Mr Gérard BEDOUET
Président : Gérard LUSSOT
Vice-président : Michel POINTEAU
Trésorière : Pierrette GUILLAUDEUX
Trésorier adjoint : Guénolé LUSSOT
Secrétaire : Patrick POINTEAU
Secrétaire adjoint : Pierre-Emmanuel POINTEAU

Bénévoles (avec permis) :

Alain et Patrick GOUT ; Cédric PATIN .

Bénévoles (sans permis) :

André BERSON ;Gérard et Yvette BOURGINE ; Antoine et Nicole COURNE ; Sonia LUSSOT ; Roger PAIRIN ; Vanessa PATIN ; Joël POINTEAU.

Commissaires aux comptes :

Antoine COURNE et Gérard BOURGINE

Effectifs :

100 sociétaires (tous permis confondus)

Information :

A compter du 1er janvier 2016 mr Guénolé LUSSOT sera le garde pêche de notre association.

Comme vous le savez, des bancs en ciment sont mis à la disposition des promeneurs, merci de respecter ceux-ci. La circulation en véhicule motorisé est interdite autour de l'étang de la Hardonnière.

Travaux :

Le nettoyage annuel a été réalisé par l'entreprise Houillot

Alevinage :

Frayère :

17 avril 2015 : 10 000 vésicules de brochets
23 mai 2015 : 551 brochetons de 5 à 8 cm furent récupérés
30 mai 2015 : 653 brochetons de 10 à 15 cm soit un total de 1204 brochetons ce qui nous as permis d'avoir un taux de réussite de : **12 %**

La journée découverte de la pêche du samedi 6 juin 2015

Ce sont près de 27 enfants de 4 à 10 ans (des deux communes) qui se sont retrouvés au bord du Chéran au lieu dit « la piscine » afin de s'initier à la pêche à la truite.
L'AAPPMA leur a offert le déjeuner, une médaille , une gaule , un coffret pour pêcher la truite et une règle de respect de la nature.

Nous avons lâché 40 kg de truites qui ont été répartis équitablement entre chaque enfant afin qu'ils puissent repartir satisfait de leur journée.

Cette initiative a pu être mise en œuvre grâce au concours de la fédération, aux deux communes et à l'association. Un grand merci aux parents pour leur aide.

Concours de pêche du dimanche 5 juillet 2015

Après une matinée d'orage , le concours de pêche a pu avoir lieu sous un magnifique soleil au plan d'eau de la Guillotière. 94 pêcheurs furent en compétition.

1 er prix : André BESSON
2ème prix : Raymond LUARD
3 ème prix : Patrick GOUT
1er sociétaire : Kévin GUILLAUDEUX
1er enfant fille : Louane POINTEAU
1er enfant garçon : Théo PATIN
Plus jeune enfant : Elouan RENOU
Félicitations à eux !

Résultat des tickets à gratter :

Caméra embarquée : Pierre-Emmanuel POINTEAU ; sorbetière : Michel POINTEAU ; duo-grille : Delphine MENARD ; service à café sur ardoise : Mylène PELLERIN ; casque audio : Camille THOMAIN ; set jardinage enfant : Lélia GOUT

Divers :

Comme tous les ans des journées d'entretien du parcours de pêche seront prévues.
Pour un respect de l'environnement et le bien de tous merci de respecter la nature et de laisser les lieux propres.
Les dates d'ouverture de pêche de la truite n'étant pas connues à ce jour, un article par voie de presse et chez votre dépositaire vous seront communiquées.

A compter du 22 décembre 2015 les permis de pêche seront à vendre chez Gérard LUSSOT n°10 lotissement de la croix de pierre sur rendez vous (possibilité d'appeler le 02 43 06 82 30) et chez Annick au Chêne Vert à Congrier

Date à retenir :

Concours de pêche le **dimanche 03 juillet 2016**

Remerciements :

Nous remercions les communes de CONGRIER et de SAINT SATURNIN DU LIMET pour leurs subventions, tous les bénévoles qui permettent à cette association de fonctionner ainsi que notre dépositaire Annick de Congrier.

Ruez-vous !

Les 2 et 3 Juillet 2016, l'Art fait escale à St Saturnin du Limet !

Chaque détour de rues, chaque ruelle de la commune, chaque coin du bourg se verra assiégé par des fantaisistes, baladins et saltimbanques en tous genres !

A mi chemin entre un festival d'Arts de rue et une fête au village, *Ruez-vous !* vous invite à découvrir, tout au long du week-end, sur le pas de votre porte ou à deux pas de chez vous, des spectacles originaux et singuliers ! Au programme du samedi : du théâtre, du chant, de la danse... et surtout des sourires et éclats de rires ! Un bon et beau moment en perspective, dans une ambiance décontractée et chaleureuse. Le soir, venez découvrir un spectacle nocturne pour clôturer cette grande journée, avant de revenir le dimanche pour partager un grand pique-nique avec les artistes, pour un moment détendu et bon enfant, dans la joie et la bonne humeur. Attention, entre le fromage et le dessert, tout peut encore arriver !

Un projet porté par Saturn'Anim en collaboration avec les compagnies Casus Belli Th. et le Funambulaire.

Ruez-vous ! 2 et 3 Juillet 2016. Gratuit. Buvette et restauration sur place.

L'association SATURN'ANIM a reconduit comme chaque année ses nombreuses activités annuelles afin de proposer à tout un chacun des activités que l'on peut pratiquer tout au long de l'année. Elles se décomposent comme suit :

- la gymnastique détente pour enfants et adultes qui se déroule le mardi soir de 17h30 à 18h30 pour les enfants et pour les adultes de 20h30 à 21h30 le même jour.
- un atelier théâtre le vendredi soir de 20h30 à 23h à la salle de l'association
- un atelier chant le lundi soir tous les 15 jours animé par Naty notre professeur de chant.

Le Mot du président :
Je vous souhaite à toutes et à tous une
Bonne Année 2016

Et un grand MERCI à toute mon équipe pour le travail accompli au sein de Saturn'Anim

Nous mettons en place également tout au long de l'année diverses activités ponctuelles comme des cours d'art floral, des ateliers cuisine, des sorties cinéma pour les enfants, etc… Bien sûr pour pouvoir bénéficier de toutes ces activités organisées par notre association à des prix très attractifs, il faut vous procurer une carte de membre qui sert pour toute la famille et qui est au coût très modique de 5€.

Voici un rappel des diverses manifestations de Saturn'Anim pour l'année 2015 :

- Concours de belote et soirée galette en janvier
- Sorties cinéma pour les enfants aux vacances scolaires
- Voyage aux plages du débarquement
- Chasse aux œufs de pâques
- Représentation théâtrale avec la troupe du pommier et spectacle de l'atelier chant

- Soirée Karaoké
- Atelier art floral
- Atelier cuisine
- Halloween en octobre
- Atelier de Noël avant la venue du père noël.

DATES A RETENIR :

- Concours de belote le 9 janvier 2016
- Soirée patinoire le 26 février 2016
- Soirée Karaoké le 12 mars 2016
- Chasse aux œufs le 26 mars 2016
- Spectacle théâtre et chant le 8,9, et 10 avril 2016

L'assemblée générale a eu lieu le 19 février 2015 à la salle des loisirs, 30 adhérents et 4 partenaires étaient présents. Le 16 avril 2015, les membres se sont réunis pour revoir la composition du bureau suite à la démission de Ginette LEROUX, secrétaire et de Artur MADIOT, membre.

Composition du bureau :
Présidente : Monique HAILLOT
Vice-Président : Aristide BULOURDE
Secrétaire : Gaëtane GUEDO
Secrétaire adjoint : Jean MOUSSU
Trésorière : Madeleine PECOT
Trésorière adjointe : Bernadette MARSOLLIER
Sont membres du bureau : André BERSON, Irène GUERIN, Denise LEMOINE, Henriette RENOU.

Le 2ème lundi de chaque mois (sauf en juillet et août), le club accueille les danseurs de la région. Pour l'année 2016, deux nouveaux musiciens sont prévus. Les contrats ont été fait lors de la réunion du 7 septembre 2015.

Tous les jeudis après-midi à la salle de la Métairie nous sommes une dizaine de beloteurs à nous retrouver. L'ambiance y est excellente, aux anniversaires chacun apporte gâteau et pétillant.

Le 18 juin, nous avons organisé une journée détente à la ferme du cheval de trait à Juvigny Sous Andaine. Pour la deuxième fois, pour finir la journée, nous nous sommes retrouvés au restaurant le Tahiti. 28 personnes étaient présentes, la bonne ambiance était au rendez-vous. Cela sera renouvelé.

Le 14 et 15 novembre nous avons organisé notre concours de belote. Nous avons eu moins d'engagement cette année, le résultat reste correcte. Cette manifestation sera reconduite les 19 et 20 novembre 2016.

Le 22 octobre avait lieu le repas du Club au restaurant le Marmiton. 33 convives y ont participé. L'ambiance y était excellente, la journée s'est terminée par des jeux de cartes.

La prochaine sortie aura lieu le 16 juin, mais rien n'est encore fixé pour le moment.

Réunions hors commune :

23 mars 2015 : Assemblée générale de la fédération départementale à Laval. Présentes : Monique et Bernadette
16 septembre 2015 : Repas cantonal des clubs à Congrier. Présents : Monique, Annick, Henriette, Ginette et Marie-Thérèse et Aristide.

L'assemblée générale pour 2016 aura lieu le 18 février. Tous nos remerciements à la commune pour l'aide financière accordée.

Mot de la présidente :

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne année et une bonne santé pour 2016.
Un grand merci à toute mon équipe pour le travail accompli au sein du club, toujours dans une bonne ambiance.

Rencontre des « St Saturnin »

Cette année nous nous sommes rendus chez nos amis et voisins de St Saturnin Sur Loire, avec comme lors de chaque rencontre une belle ambiance, un week-end de convivialité, de partage et de découverte de nos belles régions françaises.

Cette « Rencontre » a été l'occasion d'inaugurer nos tenus de mouillotins.

Préparation des stands avant la dégustation des produits locaux de chaque St Saturnin.

Merci aux membres de l'association pour les dons de vêtements, chapeaux ainsi que pour la couture des foulards.

Nous remercions également la municipalité pour sa subvention et son aide dans nos week-end de Rencontre.

Rendez-vous en 2016 à St Saturnin en Charente.

A toutes et à tous, l'association vous souhaite ses meilleurs vœux pour l'année 2016.

Composition du bureau :

Président : Olivier DUTHEIL
V/Président : Robert COUET
Trésorier : Guy MOISY
Trésorière adjointe : Annette GUILLET
Secrétaire : Catherine CORMIER
Secrétaire adjoint : Gérard BEDOUËT

A.S. Saint Saturnin du Limet

Composition du bureau :

Président : Max COURCELLE
Vice-Président : Edouard MARSOLLIER
Secrétaire : Charlène HUMEAU
Secrétaire adj. : Stéphane MOISY
Trésorier : Richard JOSSELIN
Trésorier adj. : Steven BUTTIER

Les effectifs du Club sont en régression cette année suite à beaucoup de départ. La première partie de saison fut difficile, pas une victoire à notre actif, malgré tout, l'esprit d'équipe reste bon.

Un grand évènement est prévu pour 2016, les 70 ans du Club qui auront lieu le samedi 4 juin. Pour tous les joueurs, anciens joueurs, dirigeants, présidents, pensez à réserver cette date dès maintenant. Des invitations seront envoyées courant avril. N'hésitez pas à en parler autour de vous.

Nous sommes passés cette année pour les calendriers, nous vous remercions pour votre accueil.

Les animations 2015 :
Concours de palets, pétanque, tournoi inter-familles,
la soirée de la St Saturnin avec le comité des fêtes

Nous présentons tous nos remerciements à la municipalité pour l'aide financière qu'elle nous apporte, pour la mise à disposition du stade et son entretien.

Le club remercie les nombreux partenaires investis, ainsi que les bénévoles qui œuvrent pour préparer les matchs et les différentes manifestations durant la saison.

MOT DU PRESIDENT: Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous adresse tous mes meilleurs vœux pour 2016.

LES ROUES SATURN'

Avec ses 30 membres, le moto club a bénéficié de nombreuses sorties culturelles et sportives tout au long de cette année. En effet, grâce à la soirée Chili, organisée le 7 février dernier, et avec l'appui de nombreux intervenants, l'association a évolué positivement : Découverte du rassemblement de véhicules d'exception au Legend' café à St-Léger-sous-Cholet (49); balade en vélo-rail à Saint-Loup-du-Gast (53); séance de canoë à la base de loisirs de la Jaille-Yvon (49); sortie du côté de Saint-Malo et de ses remparts (35); et enfin visite du musée de l'automobile à Lohéac (35).

Une année bien chargée qui en amène une autre...

Au programme de 2016 :

Vendredi 15 janvier : **assemblée générale – galette des rois**
Samedi 6 février : **Soirée Chili con carne/blanquette de veau**
Samedi 16 avril : **Karting à Ancenis**
Samedi 14 et dimanche 15 mai : **Char à voile en Loire-Atlantique**
Samedi 18 juin : **visite des grottes de Saulges et de ses alentours**
Dimanche 24 septembre : **Musée de l'aviation à Angers-Marcé**

Toute l'équipe des Roues Saturn' vous souhaite une excellente année 2016 !
Rendez-vous le 6 février pour notre soirée Chili...

Contact : Anthony CHEVREL,
0623223221

Le comité des fêtes

Composition du bureau

Présidente d'honneur :
Mme Marie-JoDelanoë
Président : COUET Robert
V/ Président : SIMON Bernard
Trésorier : MIGNOT Claude
V/ Trésorier : GENOUEL Jérôme
Secrétaire : VERDON Fabrice
V/ Secrétaire : LEPEAU Philippe

Les membres

BERSON André, BERSON Gilbert, GUILLET Hubert, LEMOINE Denise, COUET Monique, MIGNOT Gaëtan, POPILLE Samuel, , BEDOUET Gérard, HOGRET Yoann, MOUSSU Jean, PLANCHENAULT Sébastien, BOUCHER Damien, DELANOË Lionel, RAIMBAULT Eddy.

Rétrospective de l'année 2015

30 janvier → La galette des rois
Un apéritif dinatoire précédait la dégustation de la galette. C'est un agréable moment de retrouvailles, l'ambiance y est chaleureuse.

22/23 et 29/30 Mars → La pêche à la truite.
Les belles prises de la pêche attirent de nombreux pêcheurs et visiteurs sur les deux week-end.

12 avril → Course cycliste « Circuit du Pays de Craon »
Course en ligne en deux tronçons. 50 km le matin et 90 l'après-midi avec une halte pour cette année sur notre commune.

25 /26 Avril → L'assemblée communale.
Remerciement au Marmiton pour la cuisson des pâtés et pour son dévouement. Un week-end chargé en émotion avec le concours de pêche, de palets, les courses cyclistes et les animations pour les enfants.

13 juin → Voyage
Le comité des fêtes a organisé une sortie d'une journée avec déjeuner croisière sur la Mayenne à bord du Duc des Chauvières suivi d'une visite au Refuge de l'Arche.

25 Juillet → Le méchoui.
Comme tous les ans, l'ambiance du méchoui était très conviviale. Merci à la commune pour le feu d'artifice.

21 novembre → La soirée de la St Saturnin.
Le comité des fêtes et l'AS s'unissent pour l'organisation de cette soirée. Merci au traiteur le Marmiton.

Rafraichissement de la façade de la salle « Albert Delanoë » par les membres du comité

MOT DU PRESIDENT :
Le comité des fêtes remercie la municipalité et tous les bénévoles qui œuvrent pour l'association tout au long de l'année.

SARL BIZEUL

MAÇONNERIE
CARRELAGE
RAVALEMENT
DÉMOUSSAGE TOITURES
ET FAÇADES

Ravalement par enduit élastique d'imperméabilisation et d'étanchéité antifissures et anti-mousses

Neuf et Rénovation
11 Boulevard Pasteur
53800 RENAZÉ
Tél. 02 43 06 76 92
Fax 02 43 06 86 11
sarlbizeul53@orange.fr

Piscine de Rééducation
et cours collectifs
Fabienne Wiedemann
kinésithérapeute
27 rue victor Fourcault
53800 RENAZé
fwiedemann@wanadoo.fr
02 43 06 87 17
Aquabike

Joël HEULIN

Entreprise de Fourniture de béton préparé

Siège social : La Rivière
ST-SATURNIN-DU-LIMET
Tél. 02 43 06 47 85
La Mine - 49420 CHAZÉ-HENRY

M. et Mme COURCELLE

LA RIVIÈRE - ST-SATURNIN-DU-LIMET
Tél. 02 43 06 73 90

vous accueillent pour vos Banquets, Anniversaires, Mariages, Baptêmes, Réunions, Communions

à la Salle de Réception "La SALSA"

angel Coiff
Homme - Femme - Enfant
Coiffure à Domicile
06 62 21 84 13

SARL MOISY CYRILLE
entreprise de maçonnerie
Neuf & Rénovation - Ravalement & Carrelage
ZA de la charmille - 53390 ST Aignan/Roë
Tél/Fax : 02 43 07 56 47 - sarlmoisy.cyrille@orange.fr

QUALICOSMETICS SAINT SATURNIN